

dans le premier ministre actuel le «père adoptif» de l'École. Il propose aux étudiants en Génie minier une devise :
Connaître mieux pour mieux servir.

La bénédiction et la visite de l'immeuble, les allocutions furent suivies d'un vin d'honneur. Après quoi les invités et les officiels se rendirent au Séminaire; ils se réunirent dans la Salle des Exercices et causèrent en attendant l'heure du dîner.

Au dîner

Le dîner a été servi dans le grand réfectoire du pavillon de la Faculté de Théologie. Y prirent la parole Mgr C. Roy, recteur; Son Excellence Mgr le Délégué apostolique; l'honorable Onésime Gagnon, député; M. F. Cyril James, principal de McGill.

Voici le texte de leurs allocutions.

* * *

Allocution du Recteur

C'est mon devoir très agréable de dire à nos convives tout l'honneur et toute la joie que nous cause leur présence autour de ces tables. Au programme de la cérémonie d'inauguration de notre École des Mines, nous avons voulu inscrire cette réunion plus intime, un dîner familial où des âmes que préoccupent les mêmes pensées, les mêmes problèmes du haut enseignement, pourraient se rencontrer sous le signe de l'hospitalité, et échanger plus facilement les sentiments et les propos de l'amitié.

Je remercie tous ceux-là qui ont bien voulu accepter notre invitation, et en particulier Son Éminence le Cardinal, Grand Chancelier de l'Université, qui veut bien présider ce repas.

Qu'on me permette un mot spécial de bienvenue à Monsieur Charles Camsell, sous-ministre des Mines à Ottawa

depuis vingt ans, mon très distingué collègue dans la Société Royale du Canada, et qui compte parmi les autorités les plus recherchées dans le domaine où il excelle, celui de la Minéralogie et de la Géologie. Nous savons avec quelle sagesse il s'emploie dans la direction de l'un des départements les plus importants de l'administration fédérale, et je le remercie d'avoir voulu cet après-midi voir et visiter notre nouvelle École des Mines.

Nous avons l'honneur exceptionnel d'avoir à cette table le très distingué représentant de Sa Sainteté le Pape Pie XII, Son Excellence Monseigneur Ildebrando Antoniutti, Délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve. Nous savions tout l'intérêt sympathique que porte Son Excellence à l'Université Laval. Nous avons pensé qu'il lui plairait d'être aujourd'hui le témoin d'une manifestation universitaire extrêmement significative, qui atteste tous nos désirs de progrès, tout l'effort que nous faisons pour porter au niveau vraiment supérieur l'enseignement scientifique de l'Université française et catholique de Québec. S'efforcer toujours vers la supériorité, l'atteindre si possible, c'est pour l'Université Laval sa façon de servir à la fois l'Église et le Canada.

Son Excellence le Délégué Apostolique a bien voulu accepter d'ajouter quelques mots à l'honneur de sa présence. Je le prie respectueusement, et avec confiance, de nous dire ce qu'il pense de nous.

* * *

Allocution de Son Excellence Mgr Antoniutti

Délégué apostolique

Vous me permettrez de remercier bien cordialement Monseigneur le Recteur de l'Université qui, nous invitant à ce *convivium* avec sa bonne grâce souriante, nous fait pénétrer dans la mine précieuse de la courtoisie québécoise, pour nous disposer à cet autre banquet scientifique qui marquera tout à l'heure l'inauguration officielle de l'École des Mines de l'Université Laval.

Nous y sommes déjà bien préparés par l'assistance à la cérémonie religieuse de la bénédiction du nouveau bâtiment, si moderne et si imposant, doté d'une superbe installation où notre jeunesse consacrera ses ferventes et fécondes énergies à l'étude des secrets du sous-sol pour en arracher les richesses cachées et les mettre au service du pays.

Il est superflu de nous arrêter sur cet édifice monumental, car *ipsa saxa loquuntur*. En le bénissant, Son Éminence a pu voir la réalisation d'un admirable programme de reconstruction culturelle et scientifique, envisagée et suggérée par elle-même, dans une conférence restée célèbre sur nos Universités. «Ce n'est point seulement d'avoir des Universités qui presse, disait Son Éminence en 1934, au Cercle Universitaire de Montréal, mais d'en relever l'idée à son juste rang, c'est-à-dire à celui d'une école de haut savoir, dans tous les domaines. . .»

C'est grâce à la vigoureuse poussée donnée par Son Éminence et ses vaillants et fidèles collaborateurs, en réponse aux directives du Saint-Siège, secondée admirablement par le Gouvernement provincial que la plus ancienne et plus célèbre Université catholique du Canada nous annonce un avenir prometteur dans sa faculté de sciences, comme elle s'est déjà acquise une réputation remarquable dans les autres facultés.

* * *

J'ai lu, quelque part, que Jacques Cartier, avait donné le nom de Cap Diamant au promontoire de Québec. La Chronique ajoute qu'il avait pris des lingots de pyrite de fer pour du carbone cristallisé. C'est là, je suppose, une des premières indications du programme minier des pionniers du Canada, qui prévoyaient et convoitaient les richesses de ce pays.

Cependant les héritiers de Jacques Cartier n'ont pas eu, paraît-il, la part qui semblait leur appartenir dans l'exploitation de ces richesses. Au cours de mes voyages dans cet immense pays, j'ai visité les mines de Dawson, dans le Yukon, de Fort Radium, dans le Mackenzie Nord, et tant d'autres, jusqu'à celles de Val d'Or dans l'Abitibi, et j'ai été

surpris de ne trouver presque jamais des Canadiens français parmi les techniciens et le personnel dirigeant. Un ancien ministre des Mines de l'Ontario, l'honorable Paul Leduc en donnait quelques explications, au cours d'une conférence prononcée à Montréal: «Si les Canadiens français, disait-il notamment, n'occupent pas des hautes positions dans l'industrie minière, la cause est qu'ils n'ont pas dirigé leurs études de manière à les y préparer.»

Je trouve une constatation analogue dans une brochure, qui vient de paraître, publiée par votre Révérendissime Recteur: *Pour former des hommes nouveaux*, dont la lecture sera un tonique fortifiant pour toute notre jeunesse, comme elle l'a été pour moi. Monseigneur Roy, avec la clarté et la précision qui marquent ses discours, et avec la franchise et le courage qui caractérisent toute son activité, écrit: «Nous sommes en retard, au point de vue économique, social, intellectuel, artistique, parce qu'il y eut trop de temps perdu à l'âge d'or des insuffisances d'études professionnelles et supérieures. . .»

C'est donc avec une légitime satisfaction que nous voyons cette École des Mines, érigée grâce à la clairvoyance des dirigeants anciens et présents de l'Université avec la collaboration et l'aide substantielle des autorités provinciales conscientes que le progrès moral, intellectuel, financier, industriel, économique d'un pays, dépend en très grande partie de l'organisation et du développement des Universités.

Cette école permettra désormais aux Canadiens français de jouer le rôle qui leur appartient dans ce domaine. S'il nous est toujours très agréable de rappeler vos droits de préséance chronologique, historique et idéologique au Canada, c'est une raison spéciale de nous réjouir quand nous voyons vos légitimes aspirations traduites heureusement en réalités concrètes. Car s'il est vrai que *vos non petistis divitias sed sapientiam* (III Reg. 3, 11), et si vous avez comme règle de vie cet autre proverbe: *Melius est nomen bonum quam divitiae multae* (Prov. 22, 1), cependant la Sainte Écriture ajoute: *Utilior est sapientia cum divitiis* (Eccl. 7, 2).

Dans son homélie pascale de 1939, Sa Sainteté Pie XII déclarait que pour assurer l'ordre, l'équilibre et la tran-

quillité entre les Nations, il fallait assurer entre elles une raisonnable distribution des richesses. *Justitia postulat ut innumerae opes atque divitiae, quas Deus per universum terrarum orbem profudit, in suorum omnium utilitatem filiorum consentanea rectaque ratione distribuantur.* Il est souverainement important que ce sage principe de justice chrétienne et humaine s'applique d'abord entre les provinces et les individus d'un même pays.

Dans cet ordre d'idées permettez-moi de dire la profonde impression éprouvée, il y a quelques jours, en lisant la déclaration faite par l'Honorable Secrétaire de votre Province sur l'infériorité du nombre des catholiques qui peuvent compléter leurs études. Nous souhaitons de tout coeur que les conditions économiques et sociales des Catholiques, qui ont des familles plus nombreuses et des responsabilités inhérentes plus graves que les autres, puissent s'améliorer par une sage coopération au point de leur permettre les mêmes avantages dont jouissent les citoyens de différentes dénominations. Personne ne pourra être surpris en écoutant ces paroles, car l'Église qui déplore les défauts de la société, tâche, comme une Mère très empressée, d'y porter remède, et elle invite et est prête à aider les autorités responsables pour élever le sort de ceux qui se trouvent dans une captivité économique qui peut constituer un danger pour la société.

* * *

L'activité croissante de l'Université Laval dans le domaine scientifique témoigne non seulement de la claire vision des nécessités du temps présent, mais aussi de la correspondance intelligente de ses Supérieurs aux directives données par le Saint-Siège, tout particulièrement dans la *Magna Charta* de nos Universités, la *Deus scientiarum Dominus*. Il est intéressant de noter que l'Église, qui a toujours encouragé et soutenu l'avancement des sciences, à l'article 46 de cette Constitution apostolique, commande «que les Instituts divers et les laboratoires scientifiques de nos Universités soient munis de tous les outillages requis selon la nature des choses et les nécessités de notre temps».

Si par des circonstances spéciales, après les siècles glorieux de la «Science totale» enseignée dans nos Universités, l'enseignement des mêmes Universités a pu être confiné presque exclusivement dans le domaine de la théologie au XVIème siècle; au XVIIIème siècle cependant les Papes réorganisent les études avec une puissante orientation scientifique, exigeant la formation de chimistes, de minéralogistes, d'ingénieurs et d'autres spécialistes et techniciens.

Au moment où la science ne peut rester confinée dans les silences des cloîtres, comme au XIIIème siècle, quand le moine Roger Bacon devinait toutes les découvertes qui remplissent et agitent le monde aujourd'hui, l'Église veut faire rayonner la pensée chrétienne même par la force puissante des machines. C'est pourquoi nous nous préoccupons d'assurer à la société un plus grand nombre de laïques préparés dans nos écoles à la carrière scientifique, qui dans leurs recherches et travaux n'aient pas pour but un simple avancement des sciences, mais qui se proposent de répandre par le moyen de la science, un bienfaisant apostolat chrétien contre le matérialisme qui tend à asservir les individus et les collectivités.

Seulement la science qui s'incline devant Dieu, son auteur et son maître, peut être le digne patrimoine de l'homme. Le génie humain, en effet, peut faire les découvertes les plus étonnantes et présenter les inventions les plus hardies; mais au moment où il croit avoir triomphé de tous les obstacles, il est obligé de reconnaître la faiblesse de ses forces devant cette Puissance mystérieuse qui, seule, connaît les secrets que la créature s'efforce de deviner.

Le grand savant Guillaume Marconi, après 40 ans d'études et de recherches sur l'électricité et ses nombreuses applications, disait que l'homme, après avoir triomphé des difficultés jugées insurmontables lorsqu'il se croit déjà maître des secrets les plus impénétrables, arrive devant une porte sur laquelle est gravée cette parole: «Dieu». Et là, le génie doit s'incliner humblement. La religion et la foi restent donc la tutelle de toute vraie science, en soutenant la valeur des lois à grande peine déduites de la nature énigmatique et en donnant à l'intelligence de l'homme une sensation de

repos et de sécurité. *Deus docet hominem scientiam* (Ps. 93, 10).

C'est avec cette pensée que nos étudiants doivent pénétrer dans les mystères de la nature, qui s'ouvrira à leurs regards comme un livre plein de beautés: *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris* (Is. 117, 23).

Si, au contraire, l'homme écarte ce principe animateur des intelligences et des consciences, il n'arrivera pas à voir dans les matières du sol un instrument de progrès, d'utilité publique ou de légitime défense, mais seulement un moyen de pouvoir, de richesse et de force pour conquérir et dominer. Dans ce cas ce serait peut-être à souhaiter que la terre continue à cacher encore longtemps ses trésors dans ses abîmes. . .

Mais pour vous, Messieurs de l'Université Laval, les richesses des mines de votre pays serviront à vous faire mieux comprendre la puissance de Dieu: *Viderunt opera Domini et mirabilia eius in profundo* (Ps. 10, 24). C'est donc pour vous que s'adressent ces autres paroles de l'Écriture, comme un programme et un souhait: *Dabo tibi thesauros absconditos et arcana secretorum* (Is. 45, 3).

Une autre condition pour la réussite de vos entreprises scientifiques est la collaboration mutuelle de l'autorité enseignante et du pouvoir civil, des dirigeants et des sujets, du capital et du travail. Cicéron a dit: «Jamais les hommes d'oeuvres sans l'appui de l'esprit public, jamais l'esprit public sans le concours des hommes d'oeuvres ne seront capables de fonder ou de maintenir longtemps une vaste et savante organisation.» Cette collaboration apportera les plus heureux résultats à l'Église et à votre chère patrie, et sera un chant de triomphe au «Seigneur des sciences» que vous glorifiez par votre enseignement.

* * *

Il y a huit jours, Sa Sainteté adressait ces paroles aux Étudiants Universitaires de Rome, après avoir parlé des relations harmonieuses entre la science et la foi: «Les véritables disciples, le vrai maître. . . le vrai savant du laboratoire n'avanceront pas sûrement et dignement dans leur profession sans une vie intérieure intense et un sens

délicat du devoir. . . sans unir à une science profonde de la nature une connaissance approfondie des vérités de la foi.»

Je vous laisse ces paroles augustes, comme souvenir et conclusion de ma causerie. Votre Université, enrichie par l'École des Mines, nous apparaît aujourd'hui plus grande, plus belle, plus vénérable. Elle réaffirme ses traditions catholiques par un esprit religieux exemplaire, par un gouvernement sage, par un développement continu, dans une entente féconde du spirituel et du temporel, dans un rayonnement coordonné du spéculatif et du pratique, dans l'harmonie de la foi et de la science, dans une élévation continue des intelligences et des coeurs.

Le Recteur présente M. James

Nous avons été particulièrement heureux de voir se joindre à nous, pour cette journée universitaire, des représentants de tant d'Universités du Canada et des États-Unis, qui ont ainsi marqué toute l'appréciation sympathique qu'ils font de l'oeuvre de l'Université Laval. Je veux les saluer ici avec tous les sentiments de la plus respectueuse amitié. Je les remercie de ce témoignage de considération fraternelle qu'ils nous donnent, et j'ose les assurer que l'Université Laval n'a qu'un désir, qui est de collaborer dans toute la mesure de ses ressources, avec les universités soeurs du Canada et des États-Unis, dans la tâche double et si haute qui est celle de toutes les universités: former des esprits, et accroître la science.

L'Université McGill est tout près de nous—Montréal et Québec sont si rapprochés ce soir—l'une des institutions pionnières du haut savoir dans cette province de Québec et en Canada: je salue ici son très distingué Principal et Vice-Chancelier, mon ami le docteur F. Cyril James, et je l'invite à nous adresser la parole.

* * *

Allocution de Monsieur F. Cyril James,*Principal de l'Université McGill*

Je suis particulièrement sensible au grand honneur qui me revient ce soir, l'honneur de vous apporter en cette occasion solennelle, les félicitations de toutes les universités canadiennes. Votre Université, et celle que je représente, se font, depuis près d'un siècle une concurrence amicale, et je crois que cette rivalité leur a valu à toutes deux d'immenses bienfaits.

Avant de lire le charmant volume que Monseigneur Maurault vient de publier, je ne m'étais pas rendu compte que, si les autorités décidèrent d'élever l'Université Laval, sur l'emplacement du Séminaire qui avait pris son essor deux siècles auparavant, l'exemple de McGill, encore à ses débuts pendant le deuxième quart du dix-neuvième siècle ne fut pas étranger à leur décision. Mais si McGill est ainsi, dans une certaine mesure, à l'origine de la charte qui, en mil huit cent cinquante-deux, fut octroyée à votre Université, par contre c'est à vous seuls que revient le mérite de lui avoir donné le nom du grand évêque qui, par sa force de caractère, fit tant pour le développement du Bas-Canada. Par ce choix si heureux se trouve perpétué le souvenir de ces origines dont découle aujourd'hui une si grande part de la vie canadienne.

A une époque plus récente, une étroite collaboration, qui est en même temps une rivalité amicale, s'est établie entre le Département de Chimie de McGill et le Département de votre Université, auquel Son Excellence Monseigneur Vachon avait donné une telle impulsion avant son départ pour Ottawa. De la même façon, mes collègues de la Faculté des Arts et Métiers ont été très heureux, au cours des derniers mois, d'aider de tout leur pouvoir à la création de la magnifique école inaugurée cet après-midi. Nous sommes fermement convaincus qu'elle contribuera puissamment au développement, non seulement de la province de Québec, mais encore du Canada tout entier.

L'avenir du Canada est actuellement, pour beaucoup d'entre nous, une préoccupation constante. Comme Monsieur Benet l'a laissé entendre récemment, les épreuves des années mil neuf cent vingt à mil neuf cent trente-neuf nous

ont débarrassé de maintes fausses doctrines du dix-neuvième siècle. Nous ne croyons plus que le progrès de l'humanité doit résulter inévitablement d'efforts aveugles en vue du maximum de profit dans le domaine économique. Nous ne croyons plus que les nations souveraines, ou les minorités indépendantes qui existent au sein de ces nations, aient le droit de lutter pour leurs intérêts égoïstes sans se soucier du bien-être de l'humanité en général.

Cette période de désillusion était peut-être nécessaire pour nous préparer à la lutte dans laquelle nous sommes maintenant engagés. Il était nécessaire de rejeter un certain nombre d'idées fausses pour bien comprendre que la guerre actuelle est une lutte à mort, dont l'enjeu est la civilisation à laquelle nous sommes si profondément attachés. La victoire de l'Allemagne équivaldrait à la disparition de ce christianisme, et de cette culture, qui sont les caractères essentiels de notre civilisation occidentale. Il n'est personne parmi nous qui ose envisager une si tragique éventualité.

Mais la victoire de la démocratie exige que nous consacrons à la lutte la totalité de nos ressources financières et toute l'énergie dont nous sommes capables. Elle exige une collaboration sans réserve et un effort conscient et réfléchi.

Je voudrais insister particulièrement sur ces deux notions de collaboration sans réserve et d'effort conscient et réfléchi, car il me semble que ce sont de vieilles idées que nous venons de retrouver, idées dont la portée ne se limite pas au conflit actuel. Pour remporter la victoire, il faut que les peuples des pays démocratiques travaillent ensemble dans une parfaite unité de vues, chacun contribuant la totalité de son effort à la cause commune, sans préoccupation égoïste. Mais cette coopération sera tout aussi nécessaire, une fois la guerre finie, si nous devons attaquer avec succès les problèmes de la reconstruction. Pour les institutions académiques elle est d'une importance capitale. Si les universités du monde doivent jouer dans l'humanité le rôle qui leur revient il est indispensable qu'elles travaillent côte à côte dans une collaboration continue. Elles sont les cohéritières du patrimoine culturel et scientifique de l'humanité et c'est par leurs efforts concertés que peut s'élargir le domaine des connaissances humaines. Nous devons donc espérer que

les rapports si cordiaux qui unissent l'Université Laval et les autres universités du Canada serviront de base à une collaboration encore plus étroite dans les années à venir.

Quant à l'importance de l'effort conscient et réfléchi, l'École des Mines, de Géologie et de Métallurgie dont nous célébrons aujourd'hui la naissance, en apporte un nouveau témoignage. Il ne suffit pas que l'humanité ait un idéal, il faut encore qu'il existe des hommes munis des connaissances techniques nécessaires pour nous permettre de réaliser cet idéal. La guerre actuelle exige des ingénieurs, des chimistes, des médecins et bien d'autres spécialistes. La paix que nous avons le ferme espoir de gagner n'exigera pas moins à cet égard. Alors aussi nous aurons besoin de médecins pour veiller sur la santé publique, d'architectes pour embellir nos villes, d'ingénieurs et d'agronomes pour exploiter sagement nos ressources naturelles.

L'École des Mines représente donc un accroissement considérable des moyens dont dispose le Canada pour former des spécialistes. Je m'en réjouis, et, au nom de l'Université McGill, au nom des autres universités canadiennes, et en mon nom personnel, je souhaite à la nouvelle École une longue et brillante carrière. ¹

Le Recteur présente l'Honorable Onésime Gagnon

J'ai eu l'occasion de dire cet après-midi que c'est grâce à l'initiative du gouvernement de l'honorable Maurice Duplessis que l'École des Mines de la province de Québec a pu être établie, et qu'elle a été confiée à l'Université Laval. Je profite de cette occasion nouvelle pour assurer l'honorable Maurice Duplessis de notre gratitude. Le fait que le premier ministre actuel, l'honorable Adélard Godbout, veut rivaliser avec lui dans sa sollicitude pour l'École des Mines, ne peut que le persuader davantage qu'en créant cette École, il a admirablement servi l'enseignement supérieur et la Province.

1. M. James a prononcé son discours en français; nous donnons ici le texte original en français.

L'honorable Onésime Gagnon, ministre des Mines dans le gouvernement Duplessis, s'est très spécialement intéressé à l'organisation de l'École, à sa construction, à son recrutement, à ses relations avec les industries minières de la Province. Nous avons été très sensibles au concours si autorisé et si précieux qu'il nous a alors apporté. Je veux l'en remercier ce soir. Je sais qu'il est content du travail pratique qu'il a accompli. Et je veux lui donner l'occasion de nous le dire.

* * *

Allocution de l'honorable Onésime Gagnon,

député de Matane

Je suis très sensible à l'honneur que vous me faites en m'invitant à rappeler le plaisir que Monsieur Duplessis, mes collègues et moi-même avons éprouvé à coopérer avec vous, Monseigneur, afin d'assurer la fondation de l'École des Mines, dont l'inauguration, ce jour, marque une date mémorable dans la vie de l'Université Laval.

Vous avez bien voulu, Monseigneur, faire allusion à la part bien modeste que le gouvernement dont je faisais partie a prise à sa fondation et à son développement. Je vous en remercie bien cordialement.

Le gouvernement de l'Union Nationale a été heureux d'appliquer, d'une façon tangible, la politique dont il s'est toujours inspiré en matières éducationnelles, à savoir: celle qui repose sur la collaboration généreuse des pouvoirs établis: le pouvoir civil et les autorités universitaires. Cette politique n'est-elle pas celle qui convient le mieux à nos traditions, au devoir qui nous incombe de reconnaître, d'une façon aussi adéquate que possible, la dette de reconnaissance due à notre clergé qui, pendant plus de trois siècles, a assumé de porter presque seul le coût de l'enseignement secondaire et supérieur?

* * *

Me permettriez-vous, Monseigneur, d'évoquer le souvenir d'une magistrale conférence, qu'en 1934 vous prononciez devant les membres du club Canadien de Québec, et qui avait produit une impression profonde? Vous aviez choisi, comme sujet: «L'Université au Canada français». Après avoir raconté les difficultés innombrables que nos éducateurs religieux et laïques ont dû surmonter afin de créer chez nous l'enseignement universitaire, vous avez, d'une main sûre, diagnostiqué la crise de l'esprit et les déficiences de nos diverses Facultés.

Vous regrettiez alors l'apathie du public, l'insuffisance des ressources universitaires et la rareté de «citoyens riches, généreux, des Mécènes, qui par des dons substantiels que suggère un devoir social, pourvoient tout ensemble au progrès nécessaire des universités et au progrès général de la nation».

Vous déploriez aussi le matérialisme qui «trop brutalement transpose les valeurs, nivelle les mérites, accorde plus d'estime aux riches en argent qu'aux riches en science».

Certes, il nous faut l'avouer, à cause de ressources trop insuffisantes, nos universités ont été empêchées, pendant de longues années, de doter les diverses facultés des laboratoires de recherches, nécessaires à l'orientation de nos jeunes gens vers les carrières scientifiques.

Mais votre âme sacerdotale, Monseigneur, l'âme de vos collaborateurs éclairés, ne connaît pas le pessimisme déprimant; aussi, après avoir rendu hommage aux Mécènes: l'honorable Georges-Élie Amyot et sir William Price, qui, en 1920, avaient permis à l'Université Laval la création de l'École Supérieure de Chimie, vous disiez: «Le temps est un facteur nécessaire des restaurations profondes».

Quelques années ont passé. . .

La nouvelle école supérieure de chimie, sous la direction éclairée de Son Excellence Mgr Vachon et de son dynamique secrétaire, M. Adrien Pouliot, le doyen de la Faculté des sciences, devait prendre bientôt un essor magnifique. Après avoir fait appel aux compétences que ses directeurs ont demandées à la vieille Europe, elle allait jeter un lustre particulier sur l'Université Laval.

Un fait économique allait aussi réveiller l'opinion publique et stimuler les esprits: le développement rapide de l'industrie minière, stagnant pendant de trop longues années, dans la province de Québec, allait bientôt connaître une ampleur considérable.

En effet, en 1937, plus de vingt mines d'or étaient en production dans le nord-ouest québécois. Alors que la valeur totale de la production minière, dans tout le Canada, dépassait 400 millions, l'augmentation de cette même valeur, dans la province de Québec seulement, suivait un même rythme vigoureux. Quand, en 1932, elle était de 25 millions, elle dépassait, en 1937, la somme de 65 millions.

Dès son arrivée au pouvoir, au mois d'août 1936, le gouvernement de l'Union Nationale a compris qu'un devoir impérieux l'engageait à se préoccuper d'une façon particulière de l'avenir de nos jeunes gens, afin de les mieux préparer à prendre une part plus large dans l'exploitation de nos ressources naturelles.

Aussi, dès le mois d'août 1936, l'honorable Monsieur Duplessis m'invitait à accorder trente bourses aux bacheliers ès sciences désireux de devenir des ingénieurs miniers et des géologues, et qui seraient choisis par un jury composé des délégués des Universités Laval, McGill et de l'École polytechnique.

En 1937 et 1938, nous accordions soixante bourses, pour les mêmes fins, et le nombre de ceux qui désiraient en profiter allait toujours croissant. Notre gouvernement, dès son avènement au pouvoir, avait compris la nécessité de fonder, dans notre province, pour les jeunes étudiants de langue et de culture française, une école de minéralogie, de géologie et de métallurgie.

Le 3 décembre 1937, Son Éminence le Cardinal Villeneuve daignait m'écrire qu'il «lui serait infiniment agréable, et aussi sans aucun doute à tout l'épiscopat de la province, que le gouvernement pût, dès maintenant, assurer à une université française de chez nous les moyens de fonder une école des mines et un institut de géologie.»

L'Université Laval, immédiatement, se déclara prête à assumer le lourd fardeau de la nouvelle fondation; je me rappelle avec un plaisir extrême les nombreux entretiens que

nous eûmes avec vous, Monseigneur, avec Son Excellence Mgr Vachon, M. l'abbé J.-W. Laverdière, directeur de la Faculté de Géologie, M. Adrien Pouliot, doyen de la Faculté des Sciences, et M. Paul-E. Gagnon, le directeur de la Faculté de Chimie.

Les succès remportés par la nouvelle école supérieure de chimie, la haute compétence de ses professeurs et la décision bien arrêtée des autorités universitaires de ne rien épargner pour assurer le succès d'une oeuvre de cette envergure, engageaient le gouvernement de l'Union Nationale à confier à Laval la création qui lui tenait tant à coeur. Aussi, le 25 février 1938, j'avais l'honneur et la joie de proposer à l'Assemblée législative l'adoption d'un projet de loi qui, assurant la fondation de la nouvelle École, en confiait la direction à l'Université Laval, mon *Alma Mater*.

En vertu de cette législation, Laval devait recevoir, à perpétuité, une somme annuelle de cent mille dollars.

Le parlement fit à cette proposition l'accueil le plus bienveillant, car elle fut votée à l'unanimité des membres des deux Chambres. Tous les partis politiques étaient heureux de rendre hommage au dévouement inlassable des autorités de l'Université Laval et du Séminaire de Québec qui, pendant plus d'un siècle, avaient supporté presque seules le fardeau de l'enseignement universitaire dans notre district.

J'ose croire, Monseigneur, que le même esprit de collaboration généreuse et éclairée inspirera toujours les députés de notre législature, et je suis heureux, comme membre de l'opposition loyale de Sa Majesté, de dire à l'honorable Premier Ministre aussi bien qu'à l'honorable Ministre des Mines, que notre modeste coopération est assurée, lorsqu'il leur plaira d'augmenter les subventions annuelles à l'Université Laval, aussi bien qu'à l'Université de Montréal et aux Universités McGill et Bishop.

En ce domaine, une généreuse émulation n'a rien qui puisse être une cause de divergences.

* * *

Permettez-moi, Monseigneur, de rappeler en terminant les dernières paroles de votre conférence sur «L'Université

au Canada français»: «Les Universités, disiez-vous, veulent par tous les efforts possibles, coopérer à cette résurrection de l'esprit. J'ai confiance qu'on ne leur refusera pas les sympathies et les concours pratiques dont, pour cela, elles auront toujours besoin. Nous demandons, ajoutiez-vous, à tous nos amis et aussi à tous nos critiques, de ne pas oublier, quand midi nous donnera sa fête de lumière qui se prépare, que les Universités, par leurs appels incessants vers l'aurore, auront contribué elles aussi à faire se lever le soleil.»

N'avons-nous pas raison de nous en réjouir tous ensemble, Monseigneur? Votre pressant appel n'est pas tombé en terre stérile: la fête merveilleuse d'aujourd'hui l'atteste d'une façon bien éloquente. Un soleil nouveau luit au firmament. Puisse-t-il toujours vous dispenser, à vous, Monseigneur, et à ceux qui se dévouent à la cause sacrée de l'éducation, la chaleur et la lumière de ses rayons bienfaisants.

Nous sommes fiers, Monseigneur, de la nouvelle École des Mines. Nous vous félicitons bien chaleureusement pour cette brillante réalisation. Nous remercions le Séminaire et l'Université Laval de s'être imposé, à cette fin, le lourd fardeau de plus d'un million trois cent mille dollars.

Déjà la renommée de vos professeurs s'étend à l'étranger. Une revue japonaise rapportait ces jours derniers les oeuvres du directeur de la Faculté de Physique, le docteur Franco Rasetti, un de vos brillants compatriotes, Excellence Révérendissime, auquel Québec est heureux d'offrir l'accueil le plus cordial.

La présence ici des autorités des Universités Queen's, McGill et de Toronto et des directeurs, ingénieurs et administrateurs de nos mines du nord-ouest québécois, me réjouit profondément.

Je me plais à rendre hommage à la coopération généreuse offerte par les autorités de l'Université McGill, lorsque mon département aussi bien que l'Université Laval firent appel au bénéfice de leurs lumières et de leur expérience. L'École des Mines de l'Université McGill jouit d'une belle renommée dans le monde scientifique. Ai-je besoin de rappeler que plus de deux cents de ses gradués en génie minier et en géologie ont trouvé une carrière brillante dans l'exploitation des mines de l'Afrique du Sud.

Je remercie chaleureusement Monsieur le Principal de McGill et ses distingués collaborateurs de l'appui généreux et éclairé qu'ils ont donné à l'École des Mines de Québec. L'Unité nationale sera faite de cette collaboration et de ces relations cordiales, soigneusement entretenues par les élites des deux races.

Et quand nous songeons, avec tristesse, aux ravages causés dans la vieille Europe par la guerre dévastatrice, nous trouvons un puissant réconfort dans la pensée que, tout en secondant de notre mieux, chez nous, l'effort des armées alliées qui combattent pour la justice et la liberté, nous pouvons ensemble, Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise, collaborer à des oeuvres de paix, de lumière et de fraternité.

Gentlemen,

May I be allowed to say a few words to thank very warmly the Principal and professors of McGill University, for their generous and illuminating cooperation in the foundation of the Quebec School of Mines.

May I remind them of what my deputy-minister, my friend Louis-Arthur Richard, said one day when, after a conference held between the professors of McGill and Laval, one of the most distinguished professors of McGill said: «Not only do we wish you success, gentlemen, but we hope that your school will be better equipped and more successful than ours». «Gentlemen, rejoined Mr. Richard, you are writing history.» I shall never forget this happy incident, illustrative of the wonderful spirit of cooperation then prevailing.

May I, also, thank the Mines Managers' Association of Western Quebec, for their generous cooperation in affording every year the students of the Laval School of Mines some task to perform during their vacation, and for securing positions for the young men attending the Val d'Or Mining School.

As I said in French a moment ago, the unity of the Canadian people will thus be achieved by the fruitful cooperation of the élite of the two great races in Canada.

Gentlemen, again I thank you.

Le Recteur termine le dîner

Nous ne pouvons prolonger davantage la joie de fraterniser autour de ces tables.

Une autre réunion nous réclame, pour une séance académique à 9 heures. Notre soir d'éloquence pourra continuer de s'y satisfaire.

Je prie Son Éminence de rendre grâces à Dieu: et pour les excellentes paroles que nous venons d'entendre, et pour le pain matériel qu'ensemble nous avons partagé.

SÉANCE ACADÉMIQUE

à la Salle des Promotions

Le Recteur

Nous continuons ce soir, sous la forme d'une séance académique, les cérémonies d'inauguration de l'École des Mines.

Je veux d'abord remercier d'un seul mot cet auditoire qui nous fait l'honneur de s'associer à notre joie et qui nous apporte le témoignage précieux de sa sympathie. J'ai déjà dit ailleurs la bienvenue respectueuse et cordiale que nous adressons à tous.

Cette journée de l'inauguration de notre École des Mines marque une étape heureuse dans l'histoire de l'Université Laval. C'est comme une consécration solennelle de l'immense effort qu'a accompli l'Université pour développer l'enseignement scientifique, et pour ouvrir aux jeunes étudiants de langue française de cette Province des carrières nouvelles, à la fois pratiques et hautement honorables.

Je n'ai pas à retracer ici l'histoire de ces entreprises, ni à les définir. Une chose vaut peut-être la peine d'être rapidement soulignée: c'est la patience tenace, longuement éprouvée, jamais abattue, des ambitions de l'Université Laval.

Mon vénérable collègue, et ancien Recteur, Monseigneur François Pelletier, me rappelait il y a quelques jours, avec